

# FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2024 – 2025



## Renseignements sur les parents: Parent 1

Nom(1): ..... Prénom(s) : .....

Adresse: .....

Tél portable: ..... Tél bureau: .....

Mail: .....

Profession: .....

## Renseignements sur les parents : Parent 2

Nom(2): ..... Prénom(s) : .....

Adresse: .....

Tél portable: ..... Tél bureau: .....

Mail: .....

Profession: .....

Nb d'enfants à charge: \_\_\_

N° Allocataire (CAF): \_\_\_

Salaire mensuel du foyer en euros: \_\_\_

Nom et prénom de l'élève	Date de naissance	Ecole	Classe

### Droit à l'image

J'autorise  Je n'autorise pas

La ville de Petit-Bourg à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités périscolaires et à publier ces photos sur le magazine municipal, le [www.ville-petitbourg.fr](http://www.ville-petitbourg.fr) et sur les outils de communication en lien avec l'éducation, pour l'année 2024-2025.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Petit-Bourg. Elles sont destinées au service de restauration scolaire mais également au Trésor public, à la Direction des Affaires Financières, au Maire, à la CAF et à tout autre organisme public nécessaire. Elles seront utilisées à des fins statistiques mais également pour vous recontacter, pour finaliser l'inscription de vos enfants au service de restauration scolaire et pour recouvrer les redevances. Elles seront conservées le temps nécessaire, à savoir pendant l'année scolaire à laquelle s'ajoutent les durées de prescription légale. Vous pouvez exercer vos droits prévus par la loi « informatique et libertés » en contactant : [restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr](mailto:restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr)

### Attestation sur l'honneur

- Je soussigné(e), Monsieur (Madame), ....., certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus renseignées et m'engage à prévenir le service des inscriptions de tout changement éventuel (adresse, téléphone, problème de santé, situation familiale, changement d'école et radiation ...)

- Je reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs et m'engage à m'y conformer, sous peine de sanction.

Je ne souhaite pas fournir toutes les pièces justificatives, j'ai pris note que la tranche tarifaire la plus élevée me sera appliquée et je m'engage à payer tout de suite la totalité des frais de restauration pour l'année.

Fait à ....., le \_\_/\_\_/\_\_

**Signature des parents:**

# FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2024 – 2025



## Pièces à fournir obligatoirement

- Livret de famille (page des parents et de l'enfant)
- Copie valide de la carte d'identité des parents
- Attestation de paiements CAF
- 3 derniers bulletins de salaire (pour chacun des parents salariés)
- Avis d'imposition ou non-imposition de l'année en cours (chacun des parents)
- 2 photos récentes de l'enfant
- Attestation de décharge de responsabilité signée et datée obligatoire
- Justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)
- Attestation d'assurance au nom de l'enfant pour l'année en cours
- 1 récépissé du règlement intérieur de la restauration scolaire

## Adhésion :

L'adhésion à la Restauration scolaire est **OBLIGATOIRE**. La cotisation est de 9 euros par famille.

**L'inscription devient effective si et seulement si les factures des années antérieures sont réglées.**

## Modalités d'inscription:

Les inscriptions se tiendront **du 1er juillet au 23 août 2024**, soit :

- par mail ([restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr](mailto:restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr))
- sur place au guichet ou boîte aux lettres (rue Etienne PORTECOP)

**Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas traité.**

## Toutes intolérances alimentaires et allergies:

Toutes intolérances et toutes autres allergies (alimentaires, ...) devront être obligatoirement signalées à la restauration scolaire et aux directeurs des établissements scolaires de votre enfant pour la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI). **Compléter l'attestation de décharge de responsabilité.**

## Mode de règlement :

Possibilité de payer mensuellement, trimestriellement ou annuellement par CB et espèces (**pas de chèques**) : Du 1er au 25, accueil au guichet ou sur le site internet :

[www.petitbourg.portail-familles.com](http://www.petitbourg.portail-familles.com) > me connecter (vos identifiants et mot de passe de connexion se trouvent sur votre première facture)

## Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

[restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr](mailto:restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr)

Horaires : lundi au vendredi – 7h30 à 12h30



Scannez pour accéder au portail famille

# INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE 2024 – 2025



Chers parents,

Afin de finaliser le bilan financier de l'année 2023-2024 de la restauration scolaire, nous vous prions de bien vouloir procéder à la régularisation de la cantine **avant le vendredi 5 juillet 2024.**

En cas d'absence de paiement de votre part, votre enfant ne sera pas réinscrit pour la rentrée 2024-2025.

Si vous êtes à jour de vos paiements, ne pas tenir compte de cette note.

## Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

[restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr](mailto:restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr)

Horaires : lundi au vendredi – 7h30 à 12h30



Scannez pour accéder  
au portail famille